

Politique de la Ville

REF : DDLPV2015009

Signataire : M.B-A.C.D

Séance du Conseil Municipal du 17/09/2015

RAPPORTEUR : Boualem BENKHELOUF

OBJET : Signature de la convention de financement 2015 relative aux « Sorties familiales et/ou projets jeunes », entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis, pour la Maison pour tous Henri Roser.

EXPOSE :

Le Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations familiales de la Seine Saint Denis a décidé de poursuivre le soutien « **Sorties familiales et/ ou projets jeunes** » proposés par les centres sociaux et les associations contribuant à l'animation locale en vue de développer une offre de vacances adaptée aux besoins des familles et des jeunes.

Cette aide vise à aider la Maison pour Tous Henri Roser à mettre en place des actions visant à :

- Proposer des sorties familiales et culturelles d'une durée comprise entre 1 et 3 jours, à destination des familles. Les sorties doivent s'inscrire dans un projet d'animation construit durant l'année par l'équipe et les familles bénéficiaires.
- Elaborer un projet d'actions pour les sorties concernées
- Respecter les principes de laïcité et de neutralité philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle
- Pratiquer une politique tarifaire adaptée à la situation des familles, notamment au moyen d'une tarification modulée en fonction des revenus des familles.

Pour l'année 2015, la Maison pour tous Henri Roser inscrit dans le cadre de l'appel à projet les sorties familiales, culturelles et de loisirs programmées tout au long de l'année.

A la suite de la décision du comité de financement, la CAF93 consent à la Mairie d'Aubervilliers, pour la Maison pour tous Henri Roser, une aide financière de **2816 euros** au titre de l'accompagnement « Sorties familiales et projets jeunes » pour l'année 2015.

Dans ce cadre, les modalités d'intervention et de versement liées à l'accompagnement des sorties familiales et/ou projets jeunes font l'objet d'une convention ratifiant les termes de l'obtention et du versement de la prestation de service afférente.

Concernant le versement de la prestation de service, le paiement par la CAF est effectué en fonction des pièces justificatives, détaillées dans les conditions particulières de la présente convention, produites au plus tard le 31 janvier 2016.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de financement « Sorties familiales et/ou projets jeunes » n° 15-029 A pour la Maison pour tous **Henri Roser** entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 SEPTEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 septembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme LE MOINE Sandrine, **MM. KADDOURI Nourredine**, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, LOGRE Benoît, BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et ***Conseillers Municipaux délégués**,

POUVOIRS :

Mme MILLA Josiane	Représentée par : M. Marc RUER
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme FAGARD Alice	Représentée par : M. CECCOTTI RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par : M. SANON Guillaume
Mme YONNET Evelyne	Représentée par : M. LOGRE Benoit
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par : M. VANNIER Jean-Yves
Mme VIGEANT Claire	Représentée par : M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia	Représentée par : M. BIDAL Damien

Absents : Mme TLILI Leïla, MM. TLILI Mohamed Fathi, PLEE Eric, Mmes SIGNATE Rouguy, MM HAFIDI, RACHEDI, Mme ALVES.

Secrétaire de séance : Mme LE MOINE Sandrine

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville

Politique de la Ville

REF : DDLPV2015009

Signataire : M.B-A.C.D

OBJET : Signature de la convention de financement 2015 relative aux « Sortie familiales et/ou projets jeunes », entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis, pour la Maison pour tous Henri Roser.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget de l'exercice en cours

Vu le projet de convention d'objectifs et de financements concernant les sorties familiales et projets jeunes, entre la Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers, pour la Maison pour tous Henri Roser.

Considérant l'intérêt pour la Commune d'Aubervilliers de développer une offre de sorties culturelles et familiales, dans le cadre des activités de la Maison pour tous Henri Roser et d'obtenir à ce titre le soutien financier de la CAF.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à solliciter et à percevoir l'aide financière de 2816 euros afférente au conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis pour l'année 2015 .

AUTORISE le Maire d'Aubervilliers à signer la convention n° 15-029A de financement relative « aux sorties familiales et projets jeunes » de la Maison pour tous Henri Roser.

DIT QUE : le financement de 2816 euros alloué par la Caisse d'Allocations Familiales sera inscrit du budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction	code dispositif
301C	74	7478	524	CAF

Reçu en préfecture le : 18/09/2015

Publié le : 18/09/2015

Certifié exécutoire le : 18/09/2015

L'adjoint délégué

Fethi CHOUDER



L'adjoint délégué

Fethi CHOUDER

Chouder



Chouder